

Pourquoi nous soutenons les inculpé·es du 15 juin 2021 ?

« Nous, “public”, “usagers”, “simples citoyens”, avons été placés devant le fait accompli. Ou plus exactement, comme c’est la règle en matière de nouvelles technologies, le débat n’a pas existé, car la technologie n’est pas censée être politique. [...] Il n’existe ni lieu ni moment pour en débattre ».

Célia IZOARD, *Merci de changer de métier*,
Editions de la Dernière lettre, 2020

Le 15 juin 2021, la répression antiterroriste (SDAT, GIGN, PSIG) s’abattait en Limousin sur plusieurs personnes soupçonnées d’avoir provoqué des incendies pour dénoncer le déploiement du compteur Linky, puis de la 5G.

Les chefs d’inculpation sont : destruction et dégradation de biens par explosif ou incendie commises en bande organisée (véhicules Enedis, antennes TDF et Orange), atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation (antenne militaire), association de malfaiteurs, et tracé d’inscription, signe ou dessin n’ayant entraîné qu’un dommage léger.

Les peines encourues, en fonction des chefs d’inculpation, vont de 5 à 20 ans d’emprisonnement et de 75 000 à 225 000 € d’amende.

Le procès est en attente et aura lieu vraisemblablement en 2026.

Nous, regroupement de collectifs et d’individus, luttons contre l’informatisation de la vie et de la société et voulons ouvrir ce débat dans la société comme nous l’avons fait entre nous ce week-end. En ce sens, nous sommes solidaires des manifestations en actes de la critique du numérique.

Ces technologies sont voraces en eau, énergie, ressources minières et territoires. De plus, elles s’appuient sur une exploitation du travail allant jusqu’à l’esclavagisme dans certaines régions du monde (RDC, Chine...). Elles entraînent militarisation et guerres.

La numérisation engendre des dégâts sociaux, sanitaires (addictions, dépressions, effets des ondes...), de surveillance et de limitation de la démocratie.

Face à ces constats, toute opposition est légitime et ce d’autant plus que, contrairement à ceux qui déploient ces technologies, notre résistance n’use jamais de moyens létaux.

Pour les inculpé·es, nous exigeons la levée immédiate des poursuites et l’annulation des chefs d’inculpation.

Nous appelons à une désescalade de la numérisation imposée et, comme nous l’avons fait ce week-end de fin juin 2025, à ouvrir des espaces dans lesquels il soit possible de faire la critique du numérique en public. Nous appelons également à s’organiser pour résister à la numérisation. Pour cela, rejoignons les contestations des vitrines des technologies numériques :

- SIDO (Salon de l’Internet Des Objets) à Lyon le 17 septembre 2025
- SIM (Salon de l’Industrie Minérale) à Orléans du 15 au 17 octobre 2025
- Tech&Fest à Grenoble les 4 et 5 février 2026
- Vivatech à Paris du 17 au 20 juin 2026

Étendons la solidarité aux autres personnes poursuivies dans ces luttes, aux employé·es menacé·es de licenciement pour leurs résistances à l’usage du numérique dans le cadre de leur métier ainsi qu’aux personnes qui y résistent dans leur quotidien.

**Regroupement de collectifs et d’individus
Contre l’informatisation de la société
À Royère de Vassivière le 29 juin 2025**